



Filière cuivre

La CGT PORTE UN PROJET INDUSTRIEL EN NORMANDIE !

Un enjeu économique :

En France, l'amélioration de la qualité des services de télécommunication avec une transition vers la fibre optique, entraîne un démantèlement du réseau cuivre. Principal gestionnaire, Orange, espère en avoir terminé en 2030.

- La France n'a plus de production de cuivre primaire / raffinage depuis les années 2000 ; la filière dépend largement d'importations et se concentre aujourd'hui sur le cuivre secondaire (recyclage).

- Le réseau téléphonique cuivre d'Orange (plus d'1 million de km) représente une véritable manne de cuivre à recycler d'ici 2030.

C'est une opportunité industrielle majeure pour structurer la filière recyclage en France.

Acteurs industriels (ex. Suez, Nexans) cherchent à structurer une filière de recyclage du cuivre en France, signe que des partenariats industriels sont possibles et que la demande d'investissements existe.

La filière française du cuivre présente une situation de déséquilibre entre le gisement de déchets collectés et la capacité de traitement locale, créant un besoin industriel fort.

Quelques chiffres

1. Production et Gisement

Indicateur (Données 2022-2023)

Tonnage (approximatif)

Cuivre collecté en France (gisement) :

Environ 218 000 tonnes

Cuivre recyclé sur le territoire national :

Environ 66 000 tonnes

Cuivre consommé en France :

Environ 257 000 tonnes

Déchets de cuivre exportés :

Environ 152 000 tonnes (218 kt collectées - 66 kt recyclées localement)

Exportations de déchets de cuivre affiné :

116 000 tonnes (en 2023)

2. Le Manque Structurel

Filière d’Affinage Quasi Inexistante :

La France a très peu d’installations pour l’affinage du cuivre (la production de cuivre de haute pureté à partir de concentrés ou de déchets), ce qui est l’étape nécessaire pour produire des cathodes et des produits de première transformation à partir de cuivre secondaire (recyclé).

L’incorporation de matières premières de recyclage (MPR) de cuivre se fait principalement via la refonte des déchets chez les transformateurs.

Problème de Pureté : Les exigences techniques des industries consommatrices de cuivre (câblerie, électronique, etc.) sont très élevées. Le manque de technologies de tri avancées pour atteindre les niveaux de pureté requis oblige souvent à exporter les déchets vers des fonderies étrangères mieux équipées pour traiter les alliages et les ferrailles complexes.

Le Besoin en Cuivre Recyclé des Entreprises Françaises :

Le besoin en cuivre recyclé est à la fois quantitatif et stratégique, porté par la demande en électrification et l’ambition d’une économie circulaire.

1. Demande Industrielle Croissante

Le cuivre est un métal indispensable à la transition énergétique (véhicules électriques, énergies renouvelables, réseaux électriques intelligents).

Les entreprises françaises, notamment dans la fabrication de câbles et de produits en laiton, ont un besoin impératif et croissant de cuivre en Matières Premières de Recyclage (MPR)

pour plusieurs raisons :

- **Sécurisation de l'Approvisionnement :** Le cuivre est un métal géopolitiquement stratégique. L'utilisation du recyclé réduit la dépendance aux importations de cuivre primaire et aux tensions sur les marchés mondiaux.
- **Réduction de l'Empreinte Carbone :** Le recyclage du cuivre consomme jusqu'à 85 % d'énergie en moins par rapport à l'extraction minière. L'incorporation de cuivre recyclé permet aux fabricants de réduire leurs émissions de Scope 3 et de répondre aux exigences d'écoconception.

2. Projets d'Augmentation de Capacité (Exemple Clé Nexans)

Pour combler l'écart entre le gisement et la capacité de traitement, des investissements majeurs sont lancés :

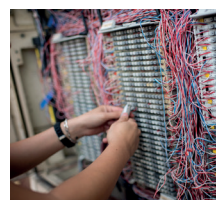
- **Nexans (Lens, Hauts-de-France) :** Le groupe français a annoncé un investissement de plus de 90 millions d'euros pour une nouvelle installation de recyclage et de production de cuivre.
- **Capacité de Recyclage Attendue :** Jusqu'à 80 000 tonnes de ferraille de cuivre par an (dès 2026).

Objectif : Augmenter la production de tiges métalliques de plus de 50 % et porter la part de cuivre recyclé dans ses câbles à 30 % d'ici 2030. L'usine de Lens est l'unique fonderie de tige de cuivre en France, ce qui confère à ce projet une importance capitale.

3. Objectifs d'Économie Circulaire

Les études de l'ADEME (Agence de la transition écologique) et les initiatives gouvernementales incitent à une meilleure valorisation du gisement national.

L'objectif est de réindustrialiser la chaîne de valeur du recyclage en France afin de transformer le pays d'exportateur de déchets en producteur de matières premières secondaires de haute qualité.



Objectifs du projet CGT

Créer une plateforme industrielle régionale de valorisation du cuivre (démantèlement → tri → broyage → affinerie/fonderie ou production de semi-produits) pour :

- Maximiser l'emploi local et la sécurisation des filières.
- Transformer le cuivre issu du démantèlement (ex. Orange) en produits à haute valeur (barres, fils, anodes, lingots).
- Respecter les normes environnementales et sociales.
- Qu'elle soit gouvernée par un partenariat public-privé incluant la CGT comme partie prenante (convention d'objectifs, représentation salariés).
- La souveraineté industrielle : L'Etat Français a un rôle crucial sur les marchés publics du cuivre en France en réduisant l'import.
- Créer / sauvegarder des emplois qualifiés (fondeurs, opérateurs, techniciens) à l'image de la fonderie HME à Rai dans l'ORNE.
- Des bénéfices environnementaux : si on privilégie le recyclage local plutôt que l'exportation brute des câbles (baisse des émissions transports).

Une filière d'avenir

- **Flux d'approvisionnement** : contrats / marchés pour récupérer cuivre de démantèlement (Orange, entreprises de démantèlement, chantiers publics).
- **Chaîne de valeur** : collecte → pré-tri → broyage/déshabillage → fusion et raffinage secondaire → fabrication semi-produits ou vente de cuivre recyclé à fonderies/industrie.
- **Modèles revenus** : ventes de métal recyclé + prestations de dépollution/démantèlement + subventions et avances territoriales pour créations d'emplois / transition industrielle.
- **Aides publiques** : pour l'équipement/énergie. Il faudra un business plan chiffré (capex, opex, point mort).
- **Industriels du recyclage** : Derichebourg, Groupe Vessière, Veolia, Suez, entreprises locales de démantèlement.

- **Transformateurs / semi-produits / câbleries** : Nexans (projets fonderie), autres fabricants européens.
- **Donneurs d'ordre pour la matière première** : Orange (démantèlement cuivre), opérateurs de réseaux, collectivités.
- **Financement / aides** : guichets nationaux (aides industrie du futur / France Relance / dispositifs régionaux / ADEME / fonds européens), banques locales, fonds de réindustrialisation.
- **Acteurs formation** : branches pro, AFPA, CFA, universités technologiques pour formation/qualification postes de fonderie & traitement déchets.
- **Acteurs institutionnels** : collectivités territoriales, préfecture, DIRECCTE/DRIETS

Les atouts de la fonderie HME à RAI

Activité Principale : (NAF/APE) Métallurgie du cuivre (24.44Z) - Fabrication de produits en cuivre et alliages de cuivre.

Siège Social : 11B Rue De L'Hôtel de Ville, G2400 Courbevoie.

Établissement Principal : Usine de Boisthorel, 7 rue Trémont de Boisthorel, 61270 Rai (Orne)



Autonomie Juridique : Fait partie du groupe Hailiang Métal Europe né de la vente des divisions laiton et tubes cuivre du groupe KME à Zhejiang Hailiang Co. Ltd (Chine), un leader mondial du cuivre et du laiton.

Effectif (2026) : 220 personnes.

Équipements Clés : Fours de fusion à induction électrique de nouvelle génération adaptés au cuivre, Presses à filer. (Remplacement du four de fusion réalisé récemment à l'usine de Rai en 2024).



Capacité de production

HME BRASS FRANCE est spécialisée dans la fabrication de produits d'alliages cuivre, utilisant notamment des fours électriques à induction et des presses à filer dans son usine de Rai.

La capacité actuelle de production de la fonderie de Boisthorel est de 80000 T.

HME BRASS FRANCE contribue à la production de produits semi-finis utilisés dans diverses industries, comme les barres et les fils de laiton (mentionnés pour le groupe HME). HME fournissait les barres en laiton pour la fabrication des barres dominos chez Legrand Normandie (usine de Fontaine le Bourg).

Utilisation du Cuivre Recyclé et Engagement Environnemental. Le recyclage constitue un élément essentiel de la métallurgie du cuivre : entièrement recyclable sans perte de qualité, il permet une transformation nécessitant environ 85 % d'énergie en moins que la production primaire.

Le groupe HME affiche un fort engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises et de développement durable très fort, influençant les pratiques HME BRASS FRANCE.

Le groupe HME Brass utilise des matières premières recyclées pour la fabrication de ses alliages de laiton, avec un taux de réincorporation atteignant 95 % pour les produits standards. HME Brass France, qui produit les mêmes types d'alliages, s'inscrit pleinement dans cette stratégie globale portée par Hailiang Métal Europe.

Recyclage Interne et Externe : L'entreprise est autorisée à recevoir et valoriser les déchets de cuivre et d'alliages de cuivre conformément à la réglementation européenne sur la récupération des métaux.

Stratégie de Durabilité : L'entreprise appartient au groupe HME, engagé en faveur de la durabilité et de la responsabilité. Cette démarche repose notamment sur la préservation des ressources et l'amélioration continue de l'efficacité des processus de recyclage.

Certifications : Les certifications ISO 14001 (management environnemental) et ISO 50001 (management de l'énergie) de HME BRASS FRANCE attestent de la mise en place de systèmes destinés à améliorer la performance environnementale et énergétique de l'entreprise notamment à travers l'optimisation de l'utilisation des matières premières recyclées.

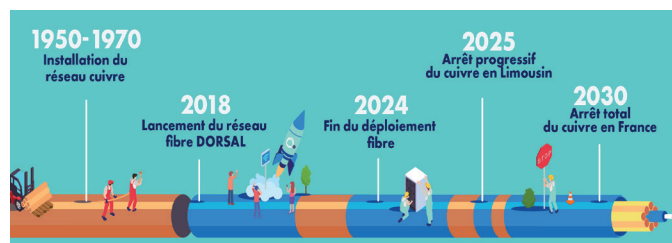
En articulant les enjeux environnementaux, industriels et territoriaux, HME BRASS France SAS déploiera un modèle intégré de filière courte et circulaire, dédiée aux métaux non ferreux, et en particulier au cuivre.

Cette approche globale permettra de concilier performance environnementale, compétitivité industrielle et création de valeur locale et nationale.

En s'appuyant sur un savoir-faire industriel maîtrisé par les salarié.es et une implantation territoriale forte avec des infrastructures comme les axes A28, A13, port du Havre et proche des aéroports Parisien Caen et le Havre, HME BRASS France SAS contribuera concrètement aux objectifs des politiques publiques. Que ce soit en matière de transition écologique, de souveraineté industrielle et de développement des territoires, tout en renforçant la résilience et la durabilité de la filière cuivre à long terme.

En conclusion

Le démantèlement du réseau de télécommunication cuivre doit être appréhendé comme une opportunité industrielle !



La CGT propose de construire une filière française de recyclage et de transformation du cuivre, créatrice d'emplois qualifiés et respectueuse de l'environnement, afin que cette ressource soit valorisée en France et bénéficie aux territoires.

